

Image not found or type unknown



Rebellion face au force de l'ordre

Par **97440**, le **21/07/2014** à **13:39**

bonjour, les force de l'ordre est intervenu chez moi pour tapage nocturne. refusant de donner mon identité (car dans ma residence tout les weekend il y a des fetes chez les voisin et je me suis jamais plaint, je ne trouvais pas juste que pour une fois en un an je faisait quelque chose chez moi on se plaignait.). Donc le ton montat en moi et les force de l'ordre. l'un dux m'a pris le bras et je pris auusi le sien. son collegue qui était dans mon dos disait:"lache mon collegue..." je lui est demander de dabord me lacher et il m'ont tous sauter dessus. ma femme était debout entre moi et le premier policier a ce moment la donc elle fut aussi pris a parti. il mon tabasser apres mavoir mi les menottes dans leur voiture j'ai eu pusieur lesion au visage une dent de devant fracturer et 8 jour d'ITT. Ces force de l'ordre mytho on porter plainte contre moi pour rebellion et violence envers les forces de l'ordre. sachant que contre ces personne la j'aurais jamais raison meme si il mentent je voudrais savoir ce que je risque?